

Une décision d'affaires qui rapporte !

La santé du personnel

Puisque plus de la moitié de la vie éveillée des personnes adultes se passe au travail, ne serait-il pas logique non seulement de leur parler de santé sur les lieux de travail, mais surtout de leur offrir des programmes qui favoriseront l'adoption de meilleures habitudes de vie et un environnement de travail plus sain ? Ainsi, on réussira non seulement à les tenir éloignées des hôpitaux, mais également à les rendre plus heureuses et plus productives, tant dans leur vie personnelle que professionnelle.

Gain de productivité appréciable

Investir dans des programmes de santé basés sur l'amélioration des saines habitudes de vie et de l'environnement de travail rapporte. Les chiffres démontrent que chaque dollar investi dans de tels programmes a généré jusqu'à 5 \$ en gains de productivité dans les cinq ans suivant leur lancement.

Les recherches démontrent :

- qu'éliminer un seul des facteurs de risque à la santé d'un travailleur : augmente la productivité au travail de 9 % et réduit l'absentéisme de 2 %¹;
- qu'un employé actif physiquement est 12 % plus productif qu'un employé sédentaire²;
- qu'un employé fumeur coûte 3 150 \$ de plus par année à une entreprise qu'un employé non fumeur².

Rétention du personnel

Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail aujourd'hui attachent une importance beaucoup plus grande à la santé et à l'équilibre travail-vie personnelle que les générations précédentes. Les entreprises qui obtiendront leur certification « Entreprise en santé » pourront afficher publiquement leur engagement à maintenir et à promouvoir la santé de leurs employés. La certification deviendra très rapidement un moyen efficace de retenir la main-d'œuvre et d'attirer les nouveaux talents.

Contribution au développement durable

Le programme de certification prend en compte les principes de « santé et qualité de vie » édictés dans la Loi sur le développement durable. L'intégration de ces principes dans les pratiques de gestion des entreprises québécoises représente une action concrète et probante de développement durable au sein de notre société qui contribuera à améliorer la santé de la population, la productivité de nos entreprises et la santé économique du Québec.

C'est à l'initiative du GP²S que le BNQ a élaboré le programme de certification « Entreprise en santé ».



Le **Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S)** est un organisme sans but lucratif qui regroupe de nombreuses entreprises et qui se consacre à la promotion de la santé et la prévention de la maladie en milieu de travail. Grâce à la mobilisation à l'interne des entreprises, le GP²S vise l'amélioration durable de la santé des travailleurs et indirectement l'acquisition de saines habitudes de vie chez leurs enfants. Fondé en juin 2005, le GP²S a bénéficié de l'appui de la Fondation Lucie et André Chagnon au moment de son démarrage et est maintenant supportée par plusieurs entreprises et organisations, privées et publiques. [www.gp2s.net].



Le **Bureau de normalisation du Québec (BNQ)** est l'organisme paragouvernemental accrédité et reconnu pour l'élaboration de normes québécoises, canadiennes et internationales. Il est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN) qui est l'organisme représentant le Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ apporte des solutions à des besoins de marché par l'élaboration de normes consensuelles en comités équilibrés, par la mise en œuvre de programmes de certification et par la certification de systèmes de gestion. [www.bnq.qc.ca].

Québec



Plan d'action gouvernemental

Initiée par le GP²S, réalisée par le BNQ, la norme « Entreprise en santé » est une action concrète du « Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes liés au poids 2006-2012, Investir pour l'avenir ». Cette action intervient sous la forme d'un des axes prioritaires de ce plan qui est de promouvoir des normes sociales favorables aux saines habitudes de vie. [www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca].

Programme de certification



Le travail... c'est la santé



1. Source : Pelletier B, Boles M et Lynch W. Change in health risks and work productivity over time. J. Occup Environ Med. 2004; 46 (7): 746-754.

2. Source : Santé Canada.



Définition et objectifs

Le programme de certification « Entreprise en santé » est basé sur la norme BNQ 9700-800 *Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail*. Il vise le maintien et l'amélioration durable de l'état de santé des personnes en milieu de travail par :

- l'intégration de la valeur de la santé des personnes dans le processus de gestion des entreprises ;
- la création de conditions favorables à la responsabilisation du personnel en regard de leur santé ;
- l'acquisition de saines habitudes de vie et le maintien d'un milieu de travail favorable à la santé.

Il poursuit deux objectifs :

- fournir un cadre pour la mise en œuvre et le maintien de pratiques de gestion favorables à la santé des personnes en milieu de travail ;
- reconnaître les efforts des entreprises, au moyen d'une certification.

Niveaux d'engagement

À la portée des entreprises de toutes tailles, il est possible d'opter pour l'un ou l'autre des deux niveaux d'engagement suivants :

Entreprise en santé

L'entreprise démontre clairement son engagement envers la santé et le mieux-être de son personnel d'une façon structurée et planifiée, en fonction des problèmes de santé et des besoins du personnel révélés par une collecte de données, ainsi qu'en fonction des priorités de l'entreprise.



Entreprise en santé - Élite

Les interventions et les sphères d'activités touchées sont plus nombreuses. La santé et le mieux-être sont intégrés dans la culture de l'entreprise et dans ses processus de gestion.



Sphères d'activités

Le programme de certification amène les entreprises à agir dans les 4 sphères d'activités reconnues pour avoir un impact significatif sur la santé du personnel :

1. Les habitudes de vie du personnel

Par exemple :

- Services-conseils en nutrition
- Programmes de sensibilisation à l'activité physique
- Formation sur la gestion du stress
- Activités d'éducation et de prévention pour des maladies comme le diabète, l'hypertension
- Etc.

2. L'équilibre travail-vie personnelle

Par exemple :

- Politique de conciliation travail-vie personnelle
- Horaires flexibles
- Garderie en milieu de travail
- Congés pour des raisons familiales
- Retour progressif à la suite d'absence pour des raisons de santé
- Etc.

3. L'environnement de travail

Par exemple :

- Distributrices d'aliments santé
- Programmes d'ergonomie
- Programmes de soutien aux travailleurs ayant des malaises physiques ou psychologiques
- Aménagement d'aires de relaxation
- Etc.

4. Les pratiques de gestion

Par exemple :

- Intervention pour favoriser l'esprit d'équipe
- Plan de développement professionnel individualisé
- Mécanisme de consultation des travailleurs
- Formation des gestionnaires sur la reconnaissance et sur les communications efficaces
- Etc.

Démarche de certification

Le schéma ci-après présente le processus qui doit être suivi par l'entreprise afin d'adhérer au programme de certification « Entreprise en santé ».

1. Préparation de l'entreprise

- Familiarisation avec les exigences de la norme
- Implantation des exigences de la norme dans l'entreprise



2. Demande de certification auprès du BNQ



3. Examen documentaire

- Étude des documents de l'entreprise par le BNQ



4. Audit de certification

- Visite de l'auditeur du BNQ en entreprise



5. Décision de certification

- Étude du rapport de l'auditeur BNQ



6. Délivrance du certificat de conformité

- Valide pour trois ans, sujet aux audits de maintien



7. Audits de maintien ou de renouvellement du certificat de conformité